



Déclaration Unsa Éducation
CTSD du mercredi 3 juillet 2019

Ce dernier Comité Technique Spécial Départemental conclut une année marquée des changements importants en particulier le mouvement des enseignants du premier degré et la mise en place de la réforme du lycée. Les contraintes ministérielles ont énormément pesé sur les services de gestion ainsi que sur les enseignants et tous les personnels ont fait les frais d'une impréparation et d'une grande précipitation.

Pour l'Unsa Education il est trop tôt pour faire un bilan précis des nouvelles modalités du mouvement des enseignants du 1^{er} degré. En effet, malgré près de 20 heures de groupe de travail, tous les enseignants ne sont pas encore affectés. Cependant, l'Unsa Education peut déjà affirmer que le nouveau dispositif ne garantit ni une meilleure satisfaction des aspirations des enseignants, ni une meilleure réponse aux besoins du système.

Au niveau national mais également départemental, pour l'UNSA Education la préparation de la note de service de l'année prochaine doit être l'occasion d'analyser de manière très attentive les déroulés précis des opérations de cette année et de procéder aux changements nécessaires.

Néanmoins, l'Unsa Éducation se félicite de la programmation du comité de ce jour. Demandée depuis plusieurs années par les représentants du second degré, cette réunion en fin de période va permettre avec des chiffres consolidés d'ajuster les moyens en fonction des réalités de terrain. Nous regrettons cependant de ne pas avoir eu de documents préparatoires qui nous auraient permis de travailler en amont.

Monsieur le Directeur Académique, comme à son habitude, l'Unsa Éducation attire votre attention sur les trois collèges REP du département qui auront des effectifs chargés à la rentrée prochaine sur certains niveaux.

- Au collège Jeanne d'Albret de Pau, vous avez ouvert une classe sur le niveau 6^{ième} et une autre sur le niveau 3^{ième} mais le niveau 4^{ième} reste problématique.

- Au collège Albert Camus de Bayonne, ce sont les niveaux 5^{ième} et 3^{ième} qui sont préoccupants.

- Le collège Pierre Bourdieu de Mourenx, aura quant à lui 27 élèves par classe en 6^{ième} et 4^{ième} et 29 à 30 élèves par classe en 5^{ième} et 3^{ième}.

Ces établissements aimeraient avoir des classes à taille humaine ce qui leur permettrait également d'intégrer les élèves d'Ulis et d'UPE2A dans de bonnes conditions.

Concernant la situation de la SEGPA du collège Jean Rostand de Biarritz, l'Unsa Education souhaite savoir si vous avez réexaminé le cas et prévu d'ouvrir la 4^{ième} division.

Lundi 1^{er} juillet, Monsieur Blanquer a dévoilé son plan pour les internats de demain dont l'objectif est de créer un cadre de vie épanouissant pour favoriser la réussite scolaire et l'égalité des chances. En attendant 2022, l'Unsa Education rappelle son attachement à la lutte contre la difficulté scolaire et la défense des établissements ruraux et demande à ce que les collèges avec internat soient soutenus.

Depuis des mois, l'Unsa Éducation alerte sur les conditions de la mise en œuvre de la réforme du lycée général et technologique.

Les résultats de notre enquête auprès des enseignants indiquent que les contraintes budgétaires pèsent à la fois sur la satisfaction des choix des enseignements de spécialité par les lycéens, sur l'offre d'options et sur les futurs effectifs des divisions.

Monsieur le Directeur Académique, pour la rentrée 2019 :

- avez-vous prévu d'abonder des dotations de lycées pour offrir davantage de combinaisons d'enseignements de spécialité et répondre ainsi aux vœux des lycéens ?

- prévoyez-vous de financer des options par une dotation spécifique pour ne pas amputer les marges d'autonomie ?

En ce qui concerne les élèves allophones, nous vous avons alerté au mois de février sur la problématique de leur accueil dans de nombreux établissements de notre département. L'Unsa Éducation souhaite connaître la situation actuelle et savoir si des moyens supplémentaires seront prévus pour la rentrée prochaine.

Nous vous remercions pour votre attention.